

Enfin, deux autres tumuli ont fourni des fragments d'armes en silex : l'un, la pointe d'une lance ; l'autre, un couteau à deux tranchants, à peu près semblable aux n^{os} 2 et 3 de votre planche I.

Planche VII, n^o 8. Nos fouilles, dans la partie où se trouve une villa gallo-romaine, nous ont également offert un tesson portant oF BASSIC.

Tous les vases cinéraires trouvés à Saint-Barnard sont en terre. Aucun ne ressemble à ceux de vos planches VII et VIII.

Un seul grand vase, n^o 12, a été retiré entier, avec un plus petit qui s'y trouvait renfermé, tous deux renfermaient des cendres et quelques ossements.

Ils ressemblent assez à l'urne cinéraire du tumulus de Limé, *Bulletin de la Société académique de Laon* (année 1862, p. 277) et à celle deournay, *Tombeau de Childéric I^{er}*, par l'abbé Cochet (p. 29 et 388), mais de plus grande dimension.

Planche X. Armes.

À Saint-Barnard, l'on n'a trouvé aucune arme dans les *tumuli*, non plus qu'aucune monnaie.

Mais tout près, sur la commune de Trévoux, non loin d'un lieu où, il y a dix ans, une grande quantité d'ossements et de cendres ont été découverts, une arme semblable absolument au n^o 3 de votre planche X a été rencontrée à côté de deux crânes, malheureusement dispersés.

Je vous prie d'avoir la bonté de me donner tous les détails en votre pouvoir sur ce fer n^o 3, rond et très aigu, et me dire vos raisons pour le classement que vous en faites dans l'espèce des *Verecula* (p. m).

Également sur Trévoux et sur la route conduisant à Saint-Barnard, l'on voit dans les balmes les traces très marquées de trois fours, dont l'un d'eux, écroulé, présente une grande quantité de cendres, mais sans briques ni poteries, soit dedans, soit aux alentours. Vos fours, si bien caractérisés (planche II), peuvent-ils offrir quelque moyen de rapprochement par leur position dans des balmes ? Quelques personnes considèrent nos fours comme des fours de campagne des Helvètes ; mais c'est hardi et conjectural.

Permettez-moi de vous prier, si votre travail sur les antiquités de Beaujeu a été tiré à part, comme c'est l'usage, de m'en faire adresser un exemplaire par votre libraire, que je paierai par la voie qu'il m'indiquera, ainsi que le deuxième volume du *Recueil de la Société d'Agriculture de la Haute-Saône*, contenant la dissertation de Gevrey, sur l'usage des armes barbares, ou le tiré à part, s'il en existe un.